



Fondation Edith Seltzer

Bienvenue au Centre Médical Chant'Ours

Afin de préparer votre séjour,
quelques renseignements pratiques.

Centre Médical Chant'Ours
Admissions

Tél 04 92 25 30 00

centre-medical@fondationseltzer.fr

www.fondationseltzer.fr



Madame, Monsieur,

Votre état de santé nécessite une hospitalisation dans notre établissement.

Ce livret a pour objet de répondre à certaines questions que vous pouvez vous poser avant votre venue. Les renseignements pratiques qu'il contient vous seront précieux afin de préparer au mieux votre séjour que nous souhaitons bénéfique et agréable.

Un livret d'accueil détaillé sur l'établissement et votre séjour vous sera remis à l'entrée dans l'établissement.

Au plaisir de vous recevoir,

L'équipe de Centre Médical Chant'Ours



Sommaire

Votre voyage	4
Votre admission	4
Renseignements pratiques	7
Tarifs	10
Plan d'accès	12



Votre voyage

Vous avez la possibilité de vous rendre au Centre Médical Chant'Ours soit par le train ou le car, soit avec votre propre voiture ou en véhicule sanitaire (si le médecin adresseur l'a prescrit).

- ◆ Si vous décidez de prendre le train ou le car, merci de nous communiquer votre heure d'arrivée en gare SNCF de Briançon ou à la gare routière, un chauffeur de l'établissement ou un taxi vous attendra dans le hall de gare.
 - ✕ Si vous avez des difficultés de mobilité, veuillez nous indiquer le numéro de voiture pour que nous puissions vous aider à la descente du train ou du car.
 - ✕ La SNCF met à la disposition de ses usagers un service payant " bagages accompagnés " dont vous pouvez bénéficier.

Devant la multiplicité et les changements saisonniers des horaires de train, nous vous conseillons de vous renseigner directement, soit en gare, soit auprès de votre agence de voyage, ou encore au numéro suivant : 3635 (renseignements SNCF). Vous pouvez aussi consulter le site internet de la SNCF : www.voyages-sncf.com.

- ◆ Si vous décidez d'utiliser votre véhicule personnel, vous aurez la possibilité de stationner, sous votre responsabilité, à proximité de l'établissement sur des parkings non surveillés. Nous ne pouvons vous garantir que vous y trouverez de la place en période hivernale. En hiver, n'oubliez pas de vous munir d'équipements spéciaux (pneus neige, chaînes).



- ◆ Si vous vous faites accompagner ou recevez en court séjour un membre de votre famille ou un(e) ami(e), nécessitant un hébergement à Briançon, une brochure peut être consultée à l'accueil.
Les accompagnants ou visiteurs peuvent prendre leurs repas dans l'établissement. Ils doivent retirer un ticket accompagnant en vente à l'accueil (tarifs page 10). Une brochure d'information a été réalisée pour les accompagnants et les familles. Elle est à retirer à l'accueil.

Votre admission

Afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, merci de nous indiquer l'heure de votre arrivée, ainsi que votre moyen de transport si nécessaire par :

- ◆ courrier :
Centre médical Chant'Ours - 118 route de Grenoble - 05100 Briançon
- ◆ téléphone : 04 92 25 30 00
- ◆ mail : centre-medical@fondationseltzer.fr

Nous vous demandons d'arriver impérativement avant 14 heures, sauf si votre horaire est dicté par les transports en commun.



À votre arrivée, il vous sera demandé :

- ◆ votre carte vitale à jour
- ◆ votre carte mutuelle
- ◆ une pièce d'identité
- ◆ une caution pour votre badge de chambre (tarifs page 10)
- ◆ un bulletin de situation si vous arrivez d'un établissement hospitalier
- ◆ éventuellement, les coordonnées de votre tuteur ou de votre curateur

Attention !

Si vous n'avez pas de mutuelle ou si celle-ci ne vous prend pas en charge (droits épuisés, pas de tiers payant, droits limités...), nous serons amenés à vous demander un acompte de 30 jours.

Important à savoir pour votre séjour :

- ◆ **Merci d'apporter vos derniers bilans sanguins.**
- ◆ **Si vous suivez un traitement, nous vous demandons d'apporter les médicaments pour 3 jours** (certains traitements ne peuvent être délivrés par l'établissement, dans ce cas, il vous sera demandé de les fournir pour 30 jours ainsi qu'une ordonnance de renouvellement).
- ◆ **Si vous utilisez peak flow, PPC, lecteur de glycémie personnel, déambulateur, fauteuil roulant... Merci de les amener.**
- ◆ **Les prescriptions médicamenteuses sont faites en fonction d'un livret thérapeutique hospitalier. De ce fait, il arrive qu'un médicament connu et habituel soit donné sous une autre forme ou qu'il soit donné une équivalence.**





Renseignements pratiques

En plus de vos vêtements courants :

- ◆ linge de toilette (serviette de toilette, gant, drap de bain)
- ◆ nécessaire de toilette (savonnette, brosse à dents, dentifrice, rasoir, shampoing...)
- ◆ pyjama, robe de chambre, une paire de pantoufles

Pour les activités organisées par l'animation :

ÉTÉ	HIVER
<p>Lunettes de soleil, crème solaire et crème écran total, baskets-chaussures de sport, pantalon de survêtement ou jogging ou caleçon, sac à dos, maillot de bain, bonnet, peignoir de bain (éventuellement).</p> <p><i>Le slip de bain obligatoire car les shorts de bain sont interdits en piscine.</i></p>	 <p>Doudoune ou grosse veste chaude, chaussures de marche adaptées à la neige, grosses chaussettes, bonnet, gants, pull-over</p>
 <p>Chapeau, coupe vent (style K-way)</p>	



Animation

Des activités (physiques et culturelles) vous seront proposées. Encadrées par des professionnels, les activités physiques telles les marches en altitude ou la musculation ne pourront être pratiquées qu'après avoir obtenu l'accord du médecin de votre service. Certaines activités telles le réentraînement à l'effort, font partie intégrante de votre traitement, prescrites par le médecin de votre unité. Elles revêtent alors un caractère obligatoire.

Sont à votre disposition (selon les bâtiments) :

- ◆ des lave-linges et sèche-linges
- ◆ des fers à repasser
- ◆ des sèche-cheveux
- ◆ des distributeurs de boissons chaudes et froides
- ◆ des peignoirs de bain (caution demandée) si des séances à la piscine vous sont prescrites
- ◆ des chambres particulières, facturées au tarif de remboursement des mutuelles
- ◆ un badge pour votre chambre
- ◆ un coffre (à l'accueil) où vous avez la possibilité d'entreposer vos bijoux, objets de valeur ou sommes d'argent (pas de dépôt supérieur à 500 €)
Cependant nous vous demandons de ne vous munir que des valeurs nécessaires à votre séjour.



Téléphone / Wifi / Télévision

- ◆ **Téléphone** : toutes les chambres sont équipées de téléphones. Veuillez vous renseigner à l'accueil.
- ◆ **Accès wifi** : toutes les chambres ainsi que tous les espaces collectifs du Centre médical ont un accès wifi. Si vous venez avec votre ordinateur vous pouvez acheter une carte d'accès à l'accueil (tarifs page 10)
- ◆ **Télévision** : un service de location est à votre disposition. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, l'usage d'un téléviseur personnel n'est pas autorisé.

Il vous est possible de régler en carte bleue (location, forfaits...) à partir de 10 €.

Sachez également qu'il nous est impossible de vous délivrer des liquidités contre un chèque. Toutefois, vous trouverez à Briançon les établissements bancaires suivants :

- ◆ BNP Paribas
- ◆ LCL Banque et Assurance
- ◆ Crédit Agricole
- ◆ Caisse d'Epargne
- ◆ Banque Populaire
- ◆ CIC Lyonnaise de Banque
- ◆ Crédit Mutuel
- ◆ La Banque Postale



Tarifs au 1^{er} janvier 2024

Repas invité ou accompagnant (midi ou soir)	11.10 €
Repas enfant (- de 12 ans)	7.60 €
Montant du forfait journalier Soins de suite et de réadaptation	20 €
Montant du forfait journalier Psychiatrie générale	15 €
Provision téléphone (ouverture ligne)	10 €
Commission d'ouverture de ligne téléphonique	3 €
Location télévision (journée)	3 €
Caution badge de chambre/télécommande TV/bibliothèque	23 €
Caution peignoir de bain	30 €
<p>Notre établissement est équipé d'accès Wifi. Vous pouvez amener votre ordinateur et acheter des cartes d'accès à l'accueil :</p> <p>1 jour : 4€ - 1 semaine : 10€ - 2 semaines : 15€ - 3 semaines : 18€ - 1 mois : 20€</p> <p>Attention, notre établissement est dans une zone de montagne : les clés internet 3G peuvent ne pas fonctionner.</p>	

Possibilité de régler par carte bleue à partir de 10 €



Modalités de remboursement des prestations téléphoniques et télévision :

- ◆ Les soldes créditeurs inférieurs ou égaux à 6 € ne sont pas remboursés.
- ◆ En cas de règlement par chèque, le remboursement en espèces ne sera possible que jusqu'à 30 €. Au-delà, le remboursement sera fait par chèque, établi par la comptabilité, après un délai d'un mois (correspondant au délai de traitement bancaire du chèque émis par le patient).



Fondation Edith Seltzer

www.fondationseltzer.fr

